

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Avis public est par la présente donné aux citoyens de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

- **Que**, le Conseil municipal tiendra une séance extraordinaire à la salle des délibérations de l'Hôtel de ville, 33 rue de l'Église à Saint-Ferréol-les-Neiges, le **22 janvier 2018 à 19 heures**.
- Les sujets suivants y seront traités :
 1. Acceptation de l'avis de convocation
 2. Adoption des prévisions budgétaires 2018
 3. Adoption du programme triennal d'immobilisation 2018-2019-2020
 4. Période de questions.
 5. Levée de la séance

Donné à Saint-Ferréol-les-Neiges, le
12 janvier 2018

Avis numéro : 2018-02



Martin Leith
Secrétaire-trésorier

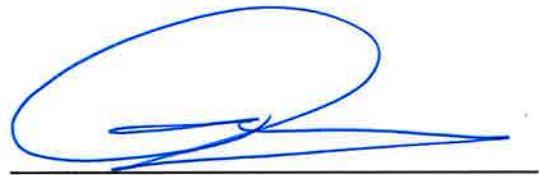
CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Martin Leith, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le Conseil :

1. Hôtel de ville
2. Caisse Desjardins de la Côte-de-Beaupré
3. Église
4. Marché du village Dany Drouin
5. Marché Mont-Ste-Anne
6. Garage Daniel Morency

Le 12 janvier 2018, entre 8 heures et 16 heures 30.

En foi de quoi, je donne ce certificat,
le 12 janvier 2018.



Martin Leith
Secrétaire-trésorier